

PESA – Foire aux questions – Accès et utilisation

mai 2009

Accéder au PESA :

Q : Qui peut utiliser le PESA?

R : Le PESA peut être utilisé par :

- les sages-femmes formées à l'étranger qui participent à un programme canadien de formation d'appoint en pratique sage-femme;
- les étudiantes de quatrième année inscrites dans un programme de baccalauréat en pratique sage-femme au Canada;
- les personnes qui sont admissibles à passer l'ECRSF.

Q : Comment puis-je accéder au PESA?

R : Créez un compte d'utilisateur, cliquez sur le lien dans le courriel qui est envoyé, cliquez sur le lien au PESA dans la langue de votre choix et entrez votre clé d'inscription. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la page d'accueil du PESA et le Manuel de l'utilisateur pour accéder au PESA.

Q : Comment puis-je créer un compte d'utilisateur du PESA?

R : Suivez les instructions sous « Première visite sur ce site? », dans le coin droit de la page de connexion du PESA. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le Manuel de l'utilisateur pour accéder au PESA.

Q : Pourquoi l'accès au PESA est-il restreint?

R : Le PESA a été conçu à l'intention des personnes qui sont presque prêtes à passer l'Examen canadien de reconnaissance visant l'inscription des sages-femmes (ECRSF). Outre d'aider les personnes à s'exercer à répondre au style de questions qui figurent dans l'ECRSF, l'objectif du PESA est de leur permettre de déterminer si elles sont prêtes à passer l'ECRSF. Il y a seulement un ensemble de questions de pratique. Par conséquent, les candidates ne devraient pas utiliser le PESA avant d'être suffisamment bien préparées.

Q : J'ai créé un nom d'utilisateur et un mot de passe. Que dois-je faire ensuite?

R : Allez voir si vous avez reçu le courriel automatisé du système PESA et suivez les instructions qui y figurent. Le lien Web vous indiquera où vous devez aller.

Q : Pourquoi dois-je fournir une adresse électronique?

R : Vous devez être capable de recevoir des courriels du système PESA pour pouvoir créer un compte d'utilisateur, créer un nouveau mot de passe si vous l'oubliez et recevoir des mises à jour éventuelles concernant l'utilisation du PESA.

Q : Je n'ai pas d'adresse électronique. Comment puis-je créer un compte d'utilisateur?

R : Vous pouvez obtenir un compte de courriel par l'entremise d'un fournisseur de services de courriel gratuit sur le Web. Trois des fournisseurs de services de courriel

gratuits les plus populaires sont Google Gmail (www.gmail.com/fr), MSN hotmail (www.hotmail.com) ou Yahoo mail (www.qc.yahoo.com).

Q : Comment puis-je créer un compte d'utilisateur sans utiliser mon adresse électronique personnelle?

R : Vous pouvez créer un compte de courriel sur le Web par l'entremise d'un des fournisseurs de services de courriel gratuits comme Google Gmail (www.gmail.com/fr), MSN hotmail (www.hotmail.com) ou Yahoo mail (www.qc.yahoo.com). Assurez-vous de vérifier le compte de courriel périodiquement pour lire les messages systèmes.

Q : Je n'ai pas reçu de courriel automatisé pour finaliser la création de mon compte d'utilisateur, que dois-je faire?

R : Vérifiez votre dossier poubelle ou pourriel pour voir si le courriel s'y trouve puisque certains filtres de pourriel ou serveurs de courriel ne permettront pas les courriels automatiques dans votre corbeille d'arrivée.

Si vous ne le trouvez pas, attendez une demi-heure, car la transmission du courriel peut avoir été retardée.

S'il n'arrive pas, essayez de créer un compte d'utilisateur en utilisant une autre adresse électronique.

Si vous ne recevez toujours pas le courriel, utilisez un service de courriel en ligne comme Google Gmail (www.gmail.com/fr), MSN hotmail (www.hotmail.com) ou Yahoo mail (www.qc.yahoo.com).

Remarque : En cas de doute sur le processus de création d'un compte, lisez le Manuel de l'utilisateur pour accéder au PESA.

Q : Qu'est-ce qu'une clé d'inscription?

R : Une clé d'inscription est une chaîne de texte que devez fournir une fois pour pouvoir utiliser le PESA.

Q : Comment puis-je obtenir une clé d'inscription?

R : Si vous êtes admissible à utiliser le PESA (voir Q : Qui peut utiliser le PESA? – ci-dessus), les responsables de votre programme canadien de formation d'appoint ou de formation en pratique sage-femme, ou les responsables de votre organisme de réglementation provincial ou territorial par l'entremise duquel vous passerez l'ECRSF devraient vous fournir votre clé d'inscription. Si vous croyez que vous devriez avoir reçu une clé d'inscription mais que vous ne l'avez pas reçue, renseignez-vous auprès des responsables de votre programme de formation ou de formation d'appoint ou auprès des responsables de votre organisme de réglementation.

Q : J'ai déjà entré ma clé d'inscription. Pourquoi le système me demande-t-il de l'entrer de nouveau?

R : Vous devez entrer votre clé d'inscription la première fois que vous entrez dans le système PESA en français et dans le système PESA en anglais.

Q : Comment puis-je savoir à qui je dois m'adresser pour obtenir la permission d'utiliser le PESA?

R : Si vous êtes admissible à passer l'ECRSF à l'heure actuelle, communiquez avec l'organisme de réglementation en pratique sage-femme avec lequel vous avez pris

des arrangements. Si vous êtes une étudiante de quatrième année inscrite dans un programme de baccalauréat en pratique sage-femme au Canada ou une sage-femme formée à l'étranger participant à un programme canadien de formation d'appoint en pratique sage-femme, communiquez avec le directeur/la directrice ou l'administrateur principal/l'administratrice principale de votre programme.

Q : Dois-je être inscrite à l'ECRSF pour être autorisée à utiliser le PESA?

R : Non. Vous pouvez également utiliser le PESA si vous êtes admissible à passer l'ECRSF, si vous êtes une étudiante de quatrième année inscrite dans un programme de formation en pratique sage-femme au Canada ou une sage-femme formée à l'étranger participant à un programme canadien de formation d'appoint en pratique sage-femme.

Q : Que dois-je faire si je ne me souviens plus de mon mot de passe ou de mon nom d'utilisateur?

R : Dans la page de connexion, sous « Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe? », cliquez sur le bouton qui apparaît dans le coin inférieur gauche qui dit « Récupération de votre mot de passe ». Vous recevrez un courriel avec des instructions et un lien Web sur lequel cliquer.

Utiliser le PESA :

Q : Comment puis-je me déplacer dans les pages et les écrans du PESA?

R : Reportez-vous au Manuel de l'utilisateur pour naviguer dans le PESA.

Q : Comment puis-je accéder à l'examen de pratique?

R :

1. À partir de la page « Préparation à l'ECRSF / CMRE Preparation », cliquez sur le PESA dans la langue de votre choix (cliquez sur le nom qui s'affiche en texte bleu);
2. Lisez l'information fournie dans les rubriques 1 à 3;
3. Cliquez sur la version A de l'examen de pratique qui apparaît en texte bleu dans la rubrique 2. (Nous vous recommandons de commencer par la version A, mais vous pouvez également cliquer sur les versions B ou C dans la rubrique 3).

Q : Comment puis-je me déplacer dans l'examen?

R : Reportez-vous au Manuel de l'utilisateur pour naviguer dans le PESA.

Q : Pourquoi fait-on référence à un « cours » et à un « étudiant »?

R : La plate-forme Moodle est destinée à offrir des cours en ligne. Par conséquent, les programmes de base utilisent le langage qui sert cette fin. L'équipe technique du PESA a fait son possible pour changer la formulation dans l'ensemble du PESA, mais vous pourriez encore trouver du contenu automatisé (p. ex. un message d'erreur) qui emploie encore des termes comme « enseignant » (administrateur du PESA), « cours » (options, c.-à-d. PESA en anglais ou PESA en français) ou « étudiant » (utilisateur du PESA).